

TP CADRE

La règle des tiers

Objectif : Les lignes de force, les points forts.

Le placement d'un sujet dans un plan doit obéir à la règle du nombre d'or afin d'établir une division inégale et dissymétrique des espaces qui paraîtra agréable et esthétique pour l'œil humain

Pour obtenir cet équilibre visuel, il suffit de placer les éléments importants de l'image sur les lignes verticales et/ou horizontales qui coupent l'image aux tiers. Les 4 intersections de ces 6 lignes (trois horizontales et trois verticales) imaginaires sont dénommées les points forts de l'image

Ce TP a pour objet de comprendre l'importance de cette règle, et la mettre en application.

Organisation :

9h30 – 11h : Apports théoriques : histoire de l'architecture, de la géométrie, de l'art.
Supports : peintures, photos et de séquences de films

Application :

11h -13h / 14h - 15h30

TP par groupe de 3 étudiants

Equipement par groupe : 1 caméra – 1 pied

11h : Prise en charge de votre équipement.

11h – 12h45 **1^{er} TP : la règle des trois tiers**
Tournage sur la place du marché de Malakoff.

Régalez et paramétrez complètement votre unité de tournage.
Composez un cadre le plus esthétique possible, respectant les règles des trois tiers de la place, puis d'un bâtiment, d'un magasin et d'un mobilier urbain qui borde la place.

12h45 – 13h Retour impératif des équipements pour sécurisation.

14h : Prise en charge de votre équipement

14h15 **2^{ème} TP : les points forts**
Tournage en intérieur et extérieur dans les espaces communs de l'école.

Vérifiez les réglages de votre unité de tournage.
Créez un cadre intégrant un personnage tout en respectant l'occupation des points forts de l'image (ne pas oublier la règle des trois tiers). Vous pouvez vous servir d'éléments de décors disponibles pour agrémenter votre plan. Une fois la mise en place effectuée, vous devez enregistrer trois valeurs de plans différentes (cf. CC 1).

15h30 Retour impératif. Rangement des unités de tournage

16h – 17h30 Visionnage des rushes.
Commentaires critiques
Bilan de la journée.

RAPPEL :

**Vous êtes responsable du matériel qui vous est confié.
Nous attendons de vous une vigilance permanente sur la sécurité des équipements, une utilisation respectueuse et dans les règles de l'art.**